

République Française
 Département des Hautes-Alpes
 Arrondissement de Briançon
 Commune
LE MONETIER LES BAINS 05220

N°082/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : **18 septembre 2025**Date d'affichage : **25 septembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,
 Le 24 septembre à 18 heures 30
 Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

Etaient présents :

Jean-Marie REY, Maire
 Muriel PAYAN, Alexandre GOUEL, Margot MERLE, adjoints
 Marielle BOY, Yveline CORDIER, Jean-Michel BRUNET, Violaine PIQUET-GAUTHIER, formant la majorité des membres en exercice

Procuration :

Fabrice LOISEAU à Alexandre GOUEL

Absents :

Lisa FAURE, Gabrielle GUIBERT, Jean-Baptiste CRAFFK, Pierre SAVOLDELLI

Alexandre GOUEL a été élu secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	13
PRESENTS	:	8
VOTANTS	:	9

OBJET : ACQUISITION D'UN IMMEUBLE : SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'achat et d'aménagement de l'ancien hôtel de l'Eychauda, approuvé par délibération n°039/2025 du 21 mai 2025.

Afin de financer cet achat, le recours à l'emprunt est nécessaire, selon les caractéristiques suivantes :

Objet	Acquisition de l'ancien hôtel de l'Eychauda
Montant	780 000€
Durée	20 ans
Profil d'amortissement	Echéances trimestrielles constantes
Taux fixe	3,93%
Echéance	14 124,06€
Coût total du crédit	1 129 924,65€
Frais de dossier	0,10%flat

VU l'article L.2337-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

APPROUVE la souscription d'un emprunt auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole selon les modalités définies ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats des crédits correspondants et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat, et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY



Le secrétaire de séance

Alexandre GOUEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Alexandre GOUEL".